

La 65e assemblée annuelle de notre société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **52 (1962)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

permettent. Le dépouillement des comptes du XVII^e siècle a fourni des données très intéressantes. Tous ces relevés se font selon un même plan, de façon qu'il soit possible de les enregistrer et de les classer à l'Institut de Bâle.

Il serait désirable que ce travail puisse se continuer dans d'autres archives et à un rythme accéléré.

6° *Prises de films*. Cette année le Père F. Maissen a pu achever son film sur les chercheurs de cristaux. Ce sera une excellente illustration à son livre: *Mineralklüfte und Strahler der Surselva*.

Le comité a chargé M. P. Hugger de la direction de cette section de travail.

7° *Folklore juridique* (direction: M. E. Elsener, professeur à Tubingue). Le directeur des travaux a préparé une première réunion des intéressés pour discuter quelques problèmes de cette section. Les intéressés se trouvant assez loin les uns des autres et le directeur habitant lui-même à Tubingue, une collaboration est de ce fait rendue bien difficile.

8° *Médecine populaire* (direction: Mme M. Möckli, Erlenbach ZH). L'année passée Mme Möckli a revu tous les matériaux laissés par M. Wehrli. Elle a constaté que les fiches sont complètes; mais comme beaucoup de notes ont été prises en sténographie, il sera nécessaire de transcrire ces fiches pour les rendre accessibles à tous ceux qui voudraient les consulter. Quelques objets de cette collection, par contre, ont été vendus; mais Mme Möckli a pu constater que tout ce qui a de la valeur pour nous a été acquis par la maison CIBA et a trouvé ainsi le chemin du Musée suisse de Folklore à Bâle.

*

Pour terminer, il me reste à remercier tous ceux qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre dans nos travaux. Nous avons reçu des subventions de la Confédération et du Canton de Bâle-Ville. Le Canton de Saint-Gall nous a fait parvenir une contribution aux frais d'impression du livre de M. Hugger et le Canton du Tessin nous aide à poursuivre notre enquête sur la maison rurale de ce canton. Nous remercions toutes les autorités de leur aide et de leur compréhension. L'industrie chimique de Bâle nous met en état d'augmenter et de développer notre bibliothèque par les dons qu'elle nous fait parvenir chaque année. Le Fonds national suisse paie une collaboratrice de notre Atlas et il subventionne largement notre étude sur la maison rurale en Suisse. Sans cette aide, sans tous ces apports, il nous aurait été impossible de faire face à toutes nos obligations. Enfin nous remercions tous ceux qui, par leur contribution personnelle et par leur travail, ont soutenu notre société: les directeurs des sections de travail, les assistants, les secrétaires et les rédacteurs. Nous ne pouvons pas payer à sa juste valeur leur collaboration: nous le savons et nous estimons d'autant plus haut le sacrifice que représente ce travail pour eux. Je dirai enfin un chaleureux merci à tous ceux de nos membres qui nous sont restés fidèles malgré l'augmentation de nos cotisations et je les prie de continuer à nous appuyer dans le recrutement de nouveaux membres, dans la vente de nos publications, et à nous faire parvenir leurs suggestions et leurs conseils.

Bâle, janvier 1962.

Le président: *W. Egloff*

La 65^e assemblée annuelle de notre Société par *Jacques Tagini*, Genève

Cette année, c'est Château-d'Œx que notre société avait choisi pour tenir son assemblée générale, les 19 et 20 mai 1962.

Ce fut tout d'abord un chaleureux accueil au Musée du Vieux Pays d'En-haut où, avant d'admirer les précieuses collections rassemblées par le

compétent et infatigable M. Emile Henchoz, conservateur, les congressistes goûtèrent à d'excellents bricelets et à une fine goutte de vin blanc offert par la commune. Si la visite du musée enthousiasma chacun, c'est que, véritablement, la présentation des objets est remarquable et que plusieurs d'entre eux sont fort rares. Qu'on pense à cette pièce du XVI^e siècle sur laquelle diverses scènes concernant la fabrication du fromage sont reproduites¹ et qui démontre que la forme des ustensiles n'a guère changé jusqu'à nos jours. Le Musée de Château-d'Œx est certainement, dans le genre, un des plus intéressants de la Suisse romande.

On en sortait à peine qu'on vit défiler – malheureusement sous la pluie – un troupeau de vaches semblable à ceux qui montent à l'alpage: fiers vachers, bêtes portant courroies et cloches d'apparat, char transportant tout le matériel du chalet.

Et ce fut l'heure de faire honneur à l'excellent repas servi à l'Hôtel Beau-Séjour, puis d'entendre notre président, M. Egloff, et M. Schüle saluer les invités, représentants des autorités cantonales et communales.

Dans la causerie qui suivit, intitulée «Au Pays d'Enhaut romand: coutumes et pratiques hier et aujourd'hui», M. Émile Henchoz s'attacha surtout à décrire l'architecture, la décoration et les inscriptions des chalets du Pays d'Enhaut. Ce substantiel exposé fut chaleureusement applaudi par les folkloristes et par les nombreux habitants de Château-d'Œx qui s'étaient joints à eux. On apprécia encore les productions du Chœur des Montagnards, puis la soirée s'acheva dans une atmosphère des plus agréables, au gré de conversations joyeuses.

Le dimanche matin, à 9 heures déjà, les membres du comité et du conseil, les délégués des sections et les présidents des commissions tinrent séance. A 11 heures, ce fut l'assemblée générale rondement conduite par le président Egloff.

Peu après, la salle du Conseil communal se révélait trop étroite pour accueillir tous ceux qui tenaient à entendre la conférence de M. Ernest Schüle sur «Le Pays d'Enhaut et ses voisins». En sa qualité de folkloriste d'une part, de spécialiste des patois romands d'autre part, notre collègue étudia et définit le caractère des limites qui séparent le Pays d'Enhaut de la Vallée des Ormonts, du Gessenay alémanique et de la Gruyère fribourgeoise. Il démontra que les limites dialectales les plus marquées coïncident en général avec des frontières historiques fort anciennes (Pays d'Enhaut/Les Ormonts), tandis que les frontières politiques et religieuses de date plus récente (Pays d'Enhaut/Gruyère) apparaissent plus souvent sur les cartes folkloriques que sur celles du dialectologue.

L'après-midi, les congressistes visitèrent une partie du Pays d'Enhaut et furent reçus dans les caves coopératives de l'Étivaz où le fromage dur en

¹ Nous reviendrons sur ce sujet (Réd.).

«rebibes», arrosé d'un excellent vin blanc, fit oublier un peu la neige qui tombait abondamment au dehors.

L'assemblée annuelle s'acheva officiellement au Grand Chalet, à Rossinière, quand un porte-parole de notre société exprima aux organisateurs, tout particulièrement à M. E. Henchoz, la gratitude de tous les participants.